MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Tavera

Autres communes :

R500

Appellation : Statue-menhir

Monument(s)

Appellation : Statue-menhir

Protection : classement

Arrêté : classement le 21/12/2011

Étendue de la protection : statue-menhir et son terrain d'assiette sur la parcelle n°5

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.